Docusign Envelope ID: DE27C338-F031-807F-815E-B3F1703D76F4

ETF SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 568 024 euros
Siège social : 267, Chaussée Jules César
95250 BEAUCHAMP
479 049 595 RCS PONTOISE

Certifié conforme à l'original
27/05/26
Manuel CARPEAUX
Président

CONSULTATION ECRITE

====

PROCES-VERBAL DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril,

Le Président de la société a, par les présentes, déclaré qu'il a procédé à une consultation écrite de l'associé unique conformément à l'article 14-B des statuts en lui adressant :

- le rapport de gestion du Président ;
- un bulletin de vote sur lequel figure le texte des résolutions proposées.

Cette consultation écrite a été adressée au Cabinet Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes de la Société.

L'associé unique a répondu à cette consultation écrite par un vote favorable en retournant son bulletin de vote dans les délais.

Le Président constate, en conséquence, que les résolutions suivantes sont valablement adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu lecture des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve sans réserve le rapport de gestion du Président ainsi que les comptes annuels de la société pour l'exercice 2025, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense de la nature de celles visées à l'article 39-4 dudit code.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 31/12/2025 fait ressortir un bénéfice de 3 633 750,15 euros pour lequel l'affectation suivante est proposée à l'assemblée générale.

L'associé unique, approuve la proposition du Président concernant l'affectation de ce montant, soit :

Le résultat de l'exercice qui s'élève à .....2 247 158,35 €
Report à nouveau antérieur de .....1 386 591,80 €
Résultat distribuable de.....3 633 750,15 €

Paraphe
MMC

Docusign Envelope ID: DE27C338-F031-807F-815E-B3F1703D76F4

Distribution de dividende de.....1 999 295,00 €

Solde affecté aux Réserves, soit .....1 634 455,15 €

L'associé unique rappelle que les dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

(en euros)	Montants Distribués	Montants éligibles à l'abattement prévu à l'art. 158-3-2° du CGI	Montants non-éligibles à l'abattement prévu à l'art. 158-3-2° du CGI
Exercice 2022	784 770,00	784 770,00	-
Exercice 2023	1 199 577,00	1 199 577,00	-
Exercice 2024	934 250,00	934 250,00	-

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder aux formalités requises par la législation et la réglementation en vigueur.

De tout ce qui précède, Monsieur Manuel CARPRAUX, Président de la Société, a dressé le présent procès-verbal.

Le Président

Signé par :
M. Manuel CARPRAUX
8DCDAB1A21D8450...



ETF Services

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

ETF Services

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société ETF Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ETF Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Digitally signed by Pierrick VAUDOUR
Date: 2026.04.30 21:29:21 +02'00'

Pierrick VAUDOUR

Pierrick Vaudour

ETF Services
Société par actions simplifiée

267 chaussée Jules César 95250 BEAUCHAMP

Comptes annuels au 31/12/2025

ETF Services
ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025

Bilan Actif

BILAN - ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. / Dépr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-		-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	**-**	**-**	**-**	**-**
Terrains	-	-	-	-
Constructions	15 558	15 558	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	161 953	161 953	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	***177 511***	***177 511***	**-**	**-**
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	36 060
TOTAL immobilisations financières	**-**	**-**	**-**	***36 060***
Total de l'actif Immobilisé (II)	***177 511***	***177 511***	**-**	***36 060***
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	19 320	-	19 320	17 981
TOTAL Stock et en-cours	***19 320***	**-**	***19 320***	***17 981***
Clients et comptes rattachés	13 398 453	21 655	13 376 798	16 095 481
Autres créances	689 559	-	689 559	775 055
Charges constatées d'avance	5 983	-	5 983	85 847
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	***14 093 996***	***21 655***	***14 072 341***	***16 956 382***
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 990 359	-	2 990 359	-
TOTAL Disponibilités	***2 990 359***	**-**	***2 990 359***	**-**
Total de l'actif Circulant (III)	***17 103 675***	***21 655***	***17 082 020***	***16 974 363***
Frais d'émission d'emprunt (IV)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (V)	-		-	-
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - actif (VI)	-		-	-
Total GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	***17 281 186***	***199 166***	***17 082 020***	***17 010 423***

ETF Services
ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025

Bilan Passif

BILAN - PASSIF			31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	dont versé : 568 024		568 024	568 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	-	-	-
Réserve légale			56 802	56 802
Réserves statutaires ou contractuelles			-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	-	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	-	-	-
		TOTAL Réserves	**56 802**	**56 802**
Report à nouveau			1 386 592	173 876
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			2 247 158	2 146 966
Subventions d'investissement			-	-
Provisions réglementées			-	-
		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***4 258 577***	***2 945 668***
Produit des émissions de titres participatifs			-	-
Avances conditionnées			-	-
		TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)	***-***	***-***
Provisions pour risques			3 883 968	3 922 756
Provisions pour charges			139 624	135 749
		TOTAL DES PROVISIONS (III)	***4 023 592***	***4 058 505***
Emprunts obligataires convertibles			-	-
Autres emprunts obligataires			-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			-	181
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	-	-	1 303 900
Instruments financiers à terme				
		TOTAL Dettes financières	***-***	***1 304 081***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 390 379	3 017 699
Dettes fiscales et sociales			4 836 120	5 526 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			92 994	59 174
Produits constatés d'avance			480 358	98 322
		TOTAL Dettes d'exploitation	***8 799 851***	***8 702 169***
		TOTAL DES DETTES (IV)	***8 799 851***	***10 006 250***
Ecart de conversion Passif (V)			-	-
		TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	***17 082 020***	***17 010 423***

ETF Services
ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT			31/12/2025			31/12/2024
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			-	-	-	-
Production vendue biens			-	-	-	-
Production vendue services			45 323 840	-	45 323 840	40 652 256
Chiffre d'affaires net			***45 323 840***	***-***	***45 323 840***	***40 652 256***
Production stockée					-	-
Production immobilisée					-	-
Subventions					22 510	5 500
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					431 764	1 274 010
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					-	-
Autres produits					523 107	424 837
Total des produits d'exploitation (I)					***46 301 220***	***42 356 603***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					-	-
Variation de stock (marchandises)					-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					1 491 564	1 380 524
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-	-
Autres achats et charges externes					7 538 229	6 908 366
Impôts, taxes et versements assimilés					621 194	540 650
Salaires					20 938 336	19 048 071
Cotisations sociales					10 275 533	9 015 668
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	Dotations aux amortissements			-	9 996
		Dotations aux provisions			-	-
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations				21 655	-
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				396 851	1 099 260
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					-	-
Autres charges					2 766 748	1 993 039
Total des charges d'exploitation (II)					***44 050 108***	***39 995 574***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**2 251 112**	**2 361 029**
Opérations en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					-	-
Produits financiers de participations					-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					-	-
Autres intérêts et produits assimilés					41 589	102 488
Reprise sur dépréciations et provisions					-	-
Différences positives de change					-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières					-	-
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie et d'instruments de trésorerie					-	-
Total des produits financiers (V)					***41 589***	***102 488***
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					-	-
Intérêts et charges assimilées					-	14 700
Différences négatives de change					-	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement ey d'instruments de trésorerie					-	-
Total des charges financières (VI)					***-***	***14 700***
RÉSULTAT FINANCIER					**41 589**	**87 789**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					**2 292 700**	**2 448 818**

ETF Services
ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025

Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels	-	8 355
Total des produits exceptionnels (VII)	**-**	**8 355**
Charges exceptionnelles	-	92 482
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**-**	**92 482**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-**	**- 84 127**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	15 199	129 864
Impôts sur les bénéfices (X)	30 343	87 861
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**46 342 809**	**42 467 446**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**44 095 650**	**40 320 481**
BÉNÉFICE OU PERTE	**2 247 158**	**2 146 966**

ETF Services

Société par actions simplifiée

267 chaussée Jules César 95250 BEAUCHAMP

N° SIRET : 47904959500032

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2025

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
Note 2 - Changement de règles & méthodes comptables
Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Informations sur le bilan

Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
Note 5 - Etat des amortissements
Note 6 - Dépréciations d'actifs
Note 7 - Provisions
Note 8 - État des stocks et en-cours
Note 9 - Échéances des créances et dettes
Note 10 - Charges à payer et produits à recevoir
Note 11 - Comptes de régularisation
Note 12 - Capitaux propres

Informations sur le compte de résultat

Note 13 - Ventilation du chiffre d'affaires
Note 14 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
Note 15 - Résultat exceptionnel
Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Autres informations

Note 17 - Engagements financiers donnés et reçus
Note 18 - Engagements de crédit-bail
Note 19 - Effectif moyen
Note 20 - Honoraires des commissaires aux comptes
Note 21 - Rémunération des dirigeants
Note 22 - Relations groupe et régime fiscal
Note 23 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

ETF Services **31/12/2025**
Société par actions simplifiée

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de faits caractéristiques remettant en cause la comparabilité des comptes.

Note 2 - Changement de règles et méthodes comptables

La société applique le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs.

Incidences du changement de méthodes comptables :

A. Résultat exceptionnel : A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan Comptable Général, le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement
- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires.

Ce changement entraîne le reclassement d'opérations auparavant comptabilisées en résultat exceptionnel vers le résultat courant. Il s'agit notamment au 31/12/2025, des cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, des quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat et des amendes et pénalités

B. Transfert de charges : A compter du 1er janvier 2025, la technique des transferts de charges est supprimée. Au 31/12/2025, les opérations sont comptabilisées directement dans les comptes reflétant leur nature.

C. Impacts de présentation : L'application du nouveau règlement est prospective : la colonne 2024 des états financiers est une colonne « de reclassement de présentation » les comptes 2024 n'étant pas retraités conformément aux nouvelles règles.

Les principaux reclassements effectués sur la colonne 2024 sont les suivants :
- Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- La ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances » ;
- Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés ont été repris et présentés dans cette annexe.

Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français conformément au règlement ANC n°2022-06 (modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	10 à 20 ans
• Agencements, installations	5 à 10 ans
• Matériel de chantier, matériel de transport et outillage	3 à 8 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit.
Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes.
Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

Stocks

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.
Les stocks de produits finis sont évalués par catégorie de matériaux au coût de production.
Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :
• des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
• des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;

• des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;

• des provisions pour litiges destinées à couvrir les charges probables résultant de litiges nés avant la clôture de l'exercice ;

• des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

Mode de dégagement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le Plan Comptable Général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.
Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

Plans d'actionnariat salarié

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.
En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

Crédits d'impôt

La société applique les dispositions comptables de l'ANC dans sa note d'information du 11 janvier 2011, relative au traitement des crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés. Ainsi, tous ces crédits d'impôts (tel le crédit d'impôt recherche) sont comptabilisés en moins de l'impôt sur les bénéfices.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

INFORMATIONS SUR LE BILAN

Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	31/12/2025
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial & mali technique affecté					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
Immobilisations corporelles	**177 511**				**177 511**
Terrains					
Constructions	15 558				15 558
Instal. tech., outillage et mat. industriel	161 953				161 953
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté					
Immobilisations en cours					
Avances, acomptes sur immo. corporelles					
Immobilisations financières	**36 060**		**36 060**		
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	36 060		36 060		
TOTAL	**213 570**		**36 060**		**177 511**
Dont apports :					

Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2025
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial & mali technique affecté					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	**177 511**				**177 511**
Terrains					
Constructions	15 558				15 558
Instal. tech., outillage et mat. industriel	161 953				161 953
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté					
TOTAL	**177 511**				**177 511**
Dont apports :					

Les reprises d'amortissements de la période s'expliquent par la cession ou la mise au rebut des actifs correspondants.

Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			
- calculées selon le mode linéaire		- au résultat d'exploitation	
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
TOTAL		**TOTAL**	

Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2025
Dépréciation immo. incorporelles					
Brevets et droits similaires					
Fonds commercial & mali technique affecté					
Autres immobilisations incorporelles					
Dépréciation immo. corporelles					
Terrains					
Constructions					
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté					
Immo. en cours					
Dépréciation immo. financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté					
Dépréciation en-cours et stocks					
Matières premières et fournitures					
Travaux en cours					
Produits finis					
Dépréciation comptes de tiers		**21 655**			**21 655**
Clients		21 655			21 655
Groupe et associés					
Autres créances					
TOTAL		**21 655**			**21 655**

Des dépréciations d'immobilisations corporelles sont constatées si, à l'issue d'un test de dépréciation, la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La dépréciation ainsi constatée a pour objet de porter la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle. Le plan d'amortissement est ensuite révisé.

Note 7 - Provisions

	31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2025
Amortissements dérogatoires					
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES					

	31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2025
Provisions à caractère d'exploitation	**4 058 505**	**396 851**	**431 764**		**4 023 592**
Service après vente (SAV)					
Réfection chantier - travaux restant à exécuter					
Remise en état des sites - repliement chantiers					
Pertes à terminaison (PAT)	2 596 463	0			2 596 463
Médailles du travail	135 749	3 875			139 624
Autres litiges et risques d'exploitation	1 326 293	392 976	431 764		1 287 505
Provisions à caractère financier					
Pertes de change					
Risques sur filiales					
Provisions à caractère exceptionnel					
Risques exceptionels					
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	**4 058 505**	**396 851**	**431 764**		**4 023 592**

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
Provisions à caractère d'exploitation	**60 000**	**371 764**
Service après vente (SAV)		
Réfection chantier - travaux restant à exécuter		
Remise en état des sites - repliement chantiers		
Pertes à terminaison (PAT)		
Médailles du travail		
Autres litiges et risques d'exploitation	60 000	371 764
Provisions à caractère financier		
Pertes de change		
Risques sur filiales		
Provisions à caractère exceptionnel		
Risques exceptionnels		
TOTAL	**60 000**	**371 764**

Note 8 - État des stocks et en-cours

Nature	31/12/2025
Matières premières et fournitures	
Travaux en cours	
Produits finis	
TOTAL	

Note 9 - Échéances des créances et dettes

Créances

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients	13 398 453	13 398 453	
Personnel et comptes rattachés	53 413	53 413	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	29 160	29 160	
TVA	489 370	489 370	
Etat et autres collectivités	22 191	22 191	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	91 196	91 196	
Charges Constatées d'Avance	5 983	5 983	
TOTAL	**14 089 766**	**14 089 766**	

Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 390 379	3 390 379		
Personnel et comptes rattachés	473 700	473 700		
Sécurite sociale et organismes sociaux	1 472 610	1 472 610		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 651 583	2 651 583		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	238 227	238 227		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	88 764	88 764		
Produits Constatés d'Avance	480 358	480 358		
TOTAL	**8 795 622**	**8 795 622**		

Note 10 - Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2025
Emprunts et dettes financières	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 341 625
Dettes fiscales et sociales	760 537
Autres dettes	
TOTAL	**3 102 162**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2025
Créances clients et comptes rattachés	1 535 934
Autres créances	50 427
TOTAL	**1 586 362**

Note 11 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	5 983	480 358
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	**5 983**	**480 358**

Note 12 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2025, 373 700 actions ou parts sociales au nominal de 1,52 € par action ou part sociale.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2025 se présente comme suit :

Capitaux propres à l'ouverture	**2 945 668**
Augmentation de capital	
Distribution	-934 250
Variation des provisions réglementées	
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	2 247 158
Capitaux propres à la clôture	**4 258 577**

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 13 - Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2025
Activités Régionales	17 745 902
Grands projets	22 422 390
Acheminement spots	5 155 548
Autres	
Total	**45 323 840**

Note 14 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2022-06 de l'ANC modifié des nouveaux réglements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

Note 15 - Résultat exceptionnel

À compter de l'exercice 2025, le résultat exceptionnel est limité aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, ainsi qu'aux écritures d'origine fiscale ou aux corrections d'erreurs et changements de méthode imposés par la réglementation.

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2025
Evènements majeurs et inhabituels	
Ecritures fiscales (amortisssements dérogatoires & provisions réglementées)	
Corrections d'erreurs ou changement de méthode	

Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 292 700	-34 143	2 258 558
Résultat exceptionnel			
Participation	-15 199	3 800	-11 399
Résultat comptable	**2 277 501**	**-30 343**	**2 247 158**

AUTRES INFORMATIONS

Note 17 - Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		7 000	7 000
Cautions sur engagements financiers			
Hypothèques et nantissements			
Garanties solidaires des sociétés de personnes			
Contrats de location simple (hors crédit bail)		1 841 738	1 841 738
Indemnités de fin de carrière		549 434	549 434
Autres engagements donnés			
TOTAL		**2 398 172**	**2 398 172**

Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

Garanties solidaires des sociétés de personnes :

Les associés d'une société de personnes sont solidaires et indéfiniment responsables des dettes contractées par ladite société auprès des tiers. L'engagement correspond à la totalité du passif de ces sociétés sous déduction de leur fonds propres et des comptes d'emprunts et comptes courants ouverts au nom des associés. Toutefois, compte tenu de la qualité des partenaires, le risque d'être appelé en garantie au titre de ces engagements est faible.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers			
Hypothèques et nantissements			
Autres engagements reçus			
TOTAL			

Note 18 - Engagements de crédit-bail

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	**Constructions**	**Autres immo. corporelles**	**31/12/2025**
Valeur d'origine				
Amortissements cumulés exercices antérieurs				
Amortissements de l'exercice N				
Total amortissements théoriques				
Valeur nette				
Redevances payées sur ex. antérieurs				
Redevances payées sur l'exercice N				
Total redevances payées				
Redevances à payer : à 1 an au plus				
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				
Redevances à payer : à plus de 5 ans				
Total redevances restant à payer				
Valeur résiduelle				
Montant pris en charge dans l'exercice				

Note 19 - Effectif moyen

	31/12/2024	31/12/2025
Cadres	31	37
Employés et agents de maîtrise	202	195
Ouvriers	94	96
TOTAL	**327**	**328**

Note 20 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n°2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

Note 21 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

Note 22 - Relations Groupe et régime fiscal

Forme juridique et intégration fiscale :

La société est constituée en Société par actions simplifiée.
Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1973 Boulevard de la Défense - 92 000 Nanterre. Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

Note 23 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.